

**Lycée polyvalent du Mont-Dore**

98809 – Le Mont-Dore

Tél : 45.48.44

Courriel : ce.9830693l@ac-noumea.nc

**Objet : Coronavirus Covid 19- dispositif de continuité pédagogique**

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves,

Dans le cadre du confinement strict de la population décrété à partir du 07 septembre 2021 à midi, un dispositif de continuité pédagogique est mis en place. Vous trouverez ci-après les mesures prévues par l'établissement de scolarisation de votre enfant.

Les familles qui auront besoin de se déplacer pour venir chercher des documents pédagogiques devront en informer préalablement l'établissement et se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant la rubrique : « Déplacement pour motif familial impérieux, pour l'assistance aux personnes vulnérables ou la garde d'enfants ».

Nous vous remercions de votre compréhension et restons à votre écoute pour toute question.

**Voici les dispositions qui ont été prévues par notre établissement :****1) Dispositif de continuité pédagogique**

Les enseignements s'organiseront à 100% à distance pour 15 jours à compter du 07 septembre 2021. Pour ce faire, un plan de continuité pédagogique est mis en place

**Modalités de mise en œuvre**

Le travail à distance ne saurait remplacer à 100% le contact et les échanges directs entre un enseignant et ses élèves au sein de la classe, cependant la mise en œuvre de la continuité pédagogique doit permettre de :

- **maintenir un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves,**
- **s'assurer que les élèves poursuivent des activités scolaires,**
- **permettre aux élèves d'entretenir des connaissances déjà acquises,**
- **permettre aussi l'acquisition de nouveaux savoirs permettant de progresser dans les apprentissages.**

Les équipes éducatives veillent aussi à maintenir l'accompagnement des élèves en matière d'**orientation**, en particulier les élèves de terminale (procédure Parcoursup).

Les élèves sont de façon générale encouragés à pratiquer une **activité physique de 30 minutes par jour**. Les professeurs d'EPS poursuivent également leur accompagnement pédagogique de façon adaptée.

**Les stages en entreprise sont suspendus.** Ces périodes deviennent périodes d'activités scolaires

**L'articulation des différents temps à la maison**

La continuité pédagogique est destinée à s'assurer que les élèves poursuivent des activités scolaires leur permettant de progresser dans leurs apprentissages.

Le professeur reste responsable de sa progression, de ses méthodes et de leur adaptation.

Les objectifs de formation, qui sont définis au travers des programmes annuels, restent valables, mais la période qui s'ouvre nécessite des adaptations dans les pratiques et l'accompagnement des élèves en tenant compte de différents temps pédagogiques pour les élèves : **autonomie guidée ou enseignement distanciel en classe virtuelle à domicile.**

**L'autonomie guidée à domicile :**

Le travail scolaire en « autonomie guidée à la maison » correspond à une mise en œuvre asynchrone de la continuité pédagogique. Cela signifie que le professeur et ses élèves ne sont pas mobilisés en même temps (l'inverse des cours en classes virtuelles).

Concrètement, le professeur donne des contenus pédagogiques et/ou des devoirs à faire à la maison dans Pronote : entraînements, exercices à réaliser, documents à étudier, leçons à étudier/mémoriser...

Ce travail permet d'appliquer ou d'approfondir une séance ou de suivre l'avancée du cours.

La charge de travail est définie par le professeur. Il lui appartient de définir un équilibre entre la progression nécessaire des apprentissages et les spécificités du travail et de l'investissement de l'élève en autonomie.

**Il est attendu et obligatoire que les élèves réalisent ce travail. Des évaluations peuvent être transmises.**

Le travail réalisé en autonomie guidée à la maison ne donne pas systématiquement lieu à une évaluation/correction individuelle.

### **L'enseignement distanciel en classe virtuelle :**

La mise en œuvre de cette modalité d'enseignement reste soumise aux possibilités techniques réelles des élèves.

Le travail scolaire en « classe virtuelle » correspond à une mise en œuvre synchrone de la continuité pédagogique. Cela signifie que le professeur et ses élèves sont mobilisés en même temps.

Le professeur qui le peut et le souhaite pourra organiser des temps de travail et ou d'échange synchrone à distance (web-conférence, classe virtuelle audio, forum, quizz...).

Sur ces temps d'enseignement, les élèves doivent être actifs et suivre les consignes de leur professeur. Un appel est réalisé. La durée de la séquence inscrite à l'emploi du temps n'est pas nécessairement respectée (une séance plus courte peut être proposée). L'efficacité pédagogique prime sur le respect strict des durées de chaque séquence d'enseignement. Une information préalable sur Pronote est réalisée.

L'élève devra être attentif à **ORGANISER SON TEMPS, PLANIFIER SES ACTIVITÉS :**

- Consulter régulièrement les consignes des professeurs dans Pronote pour organiser son travail (dates des devoirs à rendre, temps à consacrer à chaque thématique, à chaque exercice...).
- Conservez ses habitudes d'apprentissage : fiches de révision, manuels, cahiers de cours...

## **2) Lien avec les élèves et les parents**

**Nous vous demandons de mettre à jour vos coordonnées auprès du secrétariat, ou de la vie scolaire à**

l'adresse mail suivante : [ce.98306931@ac-noumea.nc](mailto:ce.98306931@ac-noumea.nc)

Les outils de communication retenus par notre établissement :

- Les relations des parents d'élèves avec la direction et l'équipe pédagogique se feront prioritairement via Pronote.
- Les relations pédagogiques entre les professeurs et les élèves se feront via Pronote, l'ENT et si nécessaire le téléphone.

Pour les élèves n'ayant pas d'accès à Internet, l'établissement propose les solutions suivantes :

- Mise à disposition de supports papier à retirer dans l'établissement.
- Activation d'un réseau de distribution pour les élèves relevant des communes de brousse ou des îles.

Pour toute information supplémentaire, consultez la fiche « contacts » jointe.

# CONTACTS

## Pour joindre l'équipe de direction

- **JEANDEL** Maxime directeur  
Tél : 45.48.54  
Mail : [ce.9830693l@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830693l@ac-noumea.nc)
- **POSTILLON** Éric, directeur adjoint  
Tél : 45.48.51  
Mail : [ce.9830693l@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830693l@ac-noumea.nc)
- **AYRAULT** Sikina, CPE  
Tél : 45.48.31 / 45.48.33  
Mail : [ce.9830693l@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830693l@ac-noumea.nc)
- **BABILLIOT** Bernard, CPE  
Tél : 45.48.31 / 45.48.33  
Mail : [ce.9830693l@ac-noumea.nc](mailto:ce.9830693l@ac-noumea.nc)
- **AYMAR** Michel, DDFPT  
Mail : [cdt1.9830693l@ac-noumea.nc](mailto:cdt1.9830693l@ac-noumea.nc)

## Pour joindre les enseignants : Pronote

### Liens utiles :

- ENT, espace numérique de travail : <https://montdore.ac-noumea.nc/envole/portal/login.php>
- Site internet de l'établissement : <https://webmontdore.ac-noumea.nc/>
- Lumni, plateforme éducative publique et gratuite : <https://www.lumni.fr>

### **Pour plus d'informations, consultez les sites :**

- Informations pratiques relatives à l'enseignement : [www.ac-noumea.nc](http://www.ac-noumea.nc)
- Informations pratiques relatives au coronavirus : [www.gouv.nc](http://www.gouv.nc)